



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 3 décembre 2010 — N° 164

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Journée internationale des personnes bénévoles.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant le Groupe conseils agricoles des Basses-Laurentides qui a 30 ans.

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration concernant la Commission scolaire de la Côte-du-Sud qui se classe parmi les plus performantes au Québec en matière de persévérance scolaire.

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration afin de féliciter M. Daniel Magny, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, qui a reçu la médaille du civisme de l'Assemblée nationale.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration concernant Célébrations Lévis 2011.

3 décembre 2010

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant la Journée internationale des personnes handicapées.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant la Journée internationale des personnes handicapées.

À 9 h 54, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Leclair (Beauharnois) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 399 Loi modernisant les dispositions relatives aux briseurs de grève et modifiant de nouveau le Code du travail

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 399.

3 décembre 2010

Dépôts de documents

Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel du Comité sur les affaires religieuses, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2010.

(Dépôt n° 1935-20101203)

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport sur l'application de la *Loi sur Services Québec*, en date de juin 2010;

(Dépôt n° 1936-20101203)

Le rapport sur l'application de la *Loi sur le Centre de services partagés* du Québec, en date de septembre 2010.

(Dépôt n° 1937-20101203)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 28 octobre 2010 par M. Rathé (Blainville), concernant les coupures de services – Programme DIMOS.

(Dépôt n° 1938-20101203)

Dépôts de rapports de commissions

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

3 décembre 2010

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 30 novembre et les 1^{er} et 2 décembre 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 114, Loi augmentant les pouvoirs de contrôle du directeur général des élections. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1939-20101203)

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 1^{er} et 2 décembre 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 125, Loi facilitant les dons d'organes et de tissus. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1940-20101203)

Mme Doyer (Matapédia), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 23 novembre et 2 décembre 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 121, Loi visant à améliorer la cohabitation entre les riverains de sentiers et les utilisateurs de véhicules hors route ainsi que la sécurité de ces utilisateurs. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1941-20101203)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 78 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 1942-20101203)

3 décembre 2010

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville) dépose :

Un extrait du site Web de l'Association des musulmans du Canada, en date du 2 décembre 2010.

(Dépôt n° 1943-20101203)

À la demande de M. le président, M. Bonnardel (Shefford) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 2 février 2010, adressée à M. Paul Tremblay, signée par M. Bertin Legault, Chef des programmes du Centre de santé et de services sociaux d'Antoine-Labelle, concernant la modification du cadre normatif du Programme DIMOS, volet Soutien à la personne. Ce document est accompagné d'une copie du programme Soutien à la personne - Révision du cadre normatif.

(Dépôt n° 1944-20101203)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion de M. Fournier, leader du gouvernement et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, proposant l'adoption du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

La motion est adoptée par le vote suivant :

3 décembre 2010

(Vote n° 128 en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 48 est adopté.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, conjointement avec Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale commémore le 35^e anniversaire de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, signée le 11 novembre 1975;

QU'elle souligne l'importance de cette entente qui a établi de nouvelles bases dans les relations avec les Premières nations du Québec et qui a contribué de manière considérable au progrès social et économique non seulement des régions de la Baie-James/Eeyou Istchee et du Nunavik, mais aussi de toute la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, M. Drainville (Marie-Victorin), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

3 décembre 2010

QUE l'Assemblée nationale salue la décision du gouvernement du Canada de prolonger les programmes d'infrastructures dans le cadre du Plan d'action économique jusqu'au 31 octobre 2011, afin d'aider les municipalités du Québec à terminer leurs projets tel que l'Assemblée nationale le demandait dans une motion adoptée à l'unanimité le 29 septembre 2010.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Grondin (Beauce-Nord), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande aux membres du Bureau de l'Assemblée nationale de considérer l'élimination progressive de la vente ainsi que l'achat de bouteilles d'eau embouteillées dans l'hôtel du Parlement, et ce, dans le cadre du plan de développement durable dont s'est doté l'Assemblée nationale.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), présente une motion concernant M. Yves Michaud; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

3 décembre 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. St-Arnaud (Chambly), conjointement avec Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue le courage du député de Vimont, M. Vincent Auclair, celui de l'ex-député de Laval-des-Rapides, M. Serge Ménard, ainsi que celui de ceux et celles qui encourent des risques personnels importants lorsqu'ils dénoncent des situations relatives à la corruption, la collusion ou le financement illégal des partis politiques.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 123, Loi sur la fusion de la Société générale de financement du Québec et d'Investissement Québec;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 126, Loi resserrant l'encadrement des services de garde éducatifs à l'enfance;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 118, Loi concernant le financement des partis politiques;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 71, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives.

3 décembre 2010

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 131, Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et diverses lois concernant le domaine municipal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 131 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 131 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 7 décembre 2010, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 11 h 56, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 7 décembre 2010, à 13 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

3 décembre 2010

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Fournier, leader du gouvernement et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, proposant l'adoption du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale :

(Vote n° 128)

POUR - 107

Arcand	Charlebois	James	Picard
Auclair	Chevarie	Kelley	Pigeon
Bachand	Cloutier	Khadir	Poirier
(<i>Arthabaska</i>)	Corbeil	Kotto	Ratthé
Beauchamp	Courchesne	Leclair	Reid
Beaudoin	Cousineau	L'Écuyer	Richard
(<i>Mirabel</i>)	D'Amour	Léger	(<i>Marguerite-D'Youville</i>)
Beaudoin	Deltell	Lehouillier	Richard
(<i>Rosemont</i>)	Diamond	Lemay	(<i>Duplessis</i>)
Bédard	Doyer	Lessard	Robert
Bergeron	Drainville	MacMillan	Rotiroti
Bergman	Drolet	Malavoy	Roy
Bernard	Dubourg	Maltais	Simard
Bernier	Dufour	Mamelonet	(<i>Dubuc</i>)
Bérubé	Dutil	Marceau	Sklavounos
Billette	Ferland	Marcoux	St-Amand
Blais	Fournier	Marois	St-Arnaud
Blanchet	Gagnon-Tremblay	Marsan	St-Pierre
Bolduc	Gaudreault	Matte	Thériault
Bonnardel	(<i>Jonquière</i>)	Ménard	Traversy
Boucher	Gautrin	Moreau	Tremblay
Bouillé	Gauvreau	Morin	Trottier
Boulet	Gignac	Normandeau	Turcotte
Caire	Girard	Ouellet	Vallée
Carrière	Gonthier	Ouellette	Vien
Champagne	Grondin	Paquet	Villeneuve
Charbonneau	Hamad	Pelletier	Weil
Charest	Hivon	(<i>Saint-Hyacinthe</i>)	Whissell
Charette	Huot	Pelletier	
		(<i>Rimouski</i>)	